



document à transmettre à : **CAVB** 132, route de Dijon 21200 BEAUNE

Tel: 03 80 25 00 25

Date de réception par la CAVB : Date de transmission à l'ODG :

DECLARATION D'AMENAGEMENT DE PARCELLE

Document à transmettre au minimum 4 semaines avant le début des travaux et attendre le retour de

7. Remaniement de parcelles, du cahier des charges de l'AOC concernée.
Date envisagée de début des travaux :
Renseignements sur l'exploitation
Nom de l'entreprise
N° CVI
Adresse
Code postalCommune
Nom, prénom de la personne à contacter
Tél. portable email
Références de(s) la parcelle(s) (joindre une copie du plan cadastral, ou tout autre document permettant de localiser la ou les parcelles concernées) Commune Lieu-dit
Etat initial de la parcelle
S'agit-il d'un arrachage/replantation ou d'une nouvelle plantation ?
La parcelle est-elle dans un espace protégé (site classé ou inscrit, zone natura 2000) ? OUI/ NON
Quelles sont les raisons de l'aménagement ?





document à transmettre à : CAVB 132, route de Dijon 21200 BEAUNE

Tel: 03 80 25 00 25

Travaux envisagés

	OUI	NON	
MODIFICATION DE LA TOPOGRAPHIE			
- Avez-vous prévu de faire un terrassement ?			
- Quel(s) type(s) d'outil(s) avez-vous prévu d'utiliser?			
MODIFICATION DU SOUS-SOL			
- A quelle profondeur allez-vous creuser ?			
MODIFICATION DE LA COUCHE ARABLE			
- Quel(s) type(s) d'outil(s) avez-vous prévu d'utiliser ?			
APPORT DE MATERIAUX EXOGENES (terre, pierres)			
Pour quelles raisons ? (érosion/ roche mère proche de la surface du sol)			
De quel type de matériau s'agit-il ? Provenance ?			
Quelle quantité ?			
CRÉATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION DES ELEMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE (type murs, murgers, haies, arbres isolés (préciser dans le cadre ci-dessous))			
ABATTAGE D'ARBRES / DEFRICHEMENT			
Sur quelle surface :			
CREATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION DES DISPOSITIFS DE GESTION DES EAUX DE PLUVIALES (type fossés, bassins (préciser dans le cadre ci-dessous))			
1			





document à transmettre à : CAVB 132, route de Dijon

21200 BEAU	٧E
Tel: 03 80 25 00	25

Avez-vous d'autres détails à apporter à votre aménagement ?

La déclaration d'aménagement de parcelle doit être établie en 2 exemplaires, dont l'un est conservé par l'opérateur.

Respecter le cahier des charges oui, mais pas seulement!

De nombreuses autres règles cohabitent qu'il ne faut pas oublier lors de l'aménagement d'une parcelle et de ses abords. Pour connaitre le droit applicable sur votre parcelle (site classé, monument historique, défrichement, urbanisme...), nous vous recommandons de vous rapprocher de votre mairie, de votre notaire ou de contacter la CAVB.





document à transmettre à : **CAVB** 132, route de Dijon **21200 BEAUNE**

Tel: 03 80 25 00 25

CONTACTS

INAO:

Eric Vincent: e.vincent@inao.gouv.fr

Techniciens territoriaux:

Yonne et Côte de Nuit: Nicolas GUILLEMONT: 03.80.78.71.99; n.guillemont@inao.gouv.fr

Côte de Beaune: Jelsha SAUZON: 03.80.78.71.98; j.sauzon@inao.gouv.fr Saône et Loire: Cécile HERRGOTT: 03.85.21.96.55; c.herrgott@inao.gouv.fr Manon BALAN: 03.85.21.96.54; m.balan@inao.gouv.fr

DDT : Direction Départementale des Territoires

Techniciens forestiers:

Côte d'Or: Aurélie NALIN: 03.80.29.44.83; aurelie.nalin@cote-dor.gouv.fr

Jérôme VILLE : jerome.ville@cote-dor.gouv.fr Alix REISSER: alix.reisser@cote-dor.gouv.fr

Saône et Loire: Bernard DUPOUY: 03.85.21.86.08; ddt-env-mnb@saone-et-loire.gouv.fr

Yonne: Alain COLLAS: 03.86.72.70.12; alain.collas@yonne.gouv.fr

DREAL: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en Bourgogne Franche Comté pour sites classés et inscrits* au titre du paysage.

Nicolas DROUHIN (Inspecteur des sites Côte d'Or et Yonne): 03.45.83.22.13 / 06.21.62.63.88; nicolas.drouhin@developpement-durable.gouv.fr Estelle LABBE-BOURDON: (Inspectrice des sites Saône et Loire et Nièvre): 03 45 83 22 09; e.labbe-bourdon@developpement-durable.gouv.fr

*sites classés : côte méridionale de la Côte de Beaune, des Roches de Solutré, Pouilly, Vergisson et Mont de Pouilly, site du Vézelien.

ZONE NATURA 2000 :

Chargé de missions :

IRANCY/ DEUX RIVIERES/COULANGES LA VINEUSE/VAL DE MERCY:

Estelle BURLOTTE: 03.86.34.38.06; estelle.burlotte.ccavm@orange.fr

ST PERE: Justine DURET: 03.86.78.79.82; justine.duret@parcdumorvan.org

Côte de Nuits: Julien CHARLES: 07.77.61.33.53; julien.charles@ccgevrey-nuits.com

Côte de Beaune (ZSC): Thomas LECHABLE: 06 99 12 45 34; thomas.lechable@beaunecoteetsud.com

Côte de Beaune (ZPS): Lara CHATARD: 06.69.64.24.03; lara.chatard@beaunecoteetsud.com

Maconnais: Bertrand DURY: 06.74.38.70.37; bdury@sl.chambagri.fr

Côte Chalonnaise: Jonathan CORJON: 03.85.45.82.97; natura2000@ccscc.fr

ASSOCIATION DES CLIMATS :

Chargée de mission patrimoine et médiation :

Nathalie HORDONNEAU-FOUQUET: 06.56.72.97.58; developpement@climats-bourgogne.com

^{*}sites inscrits : côte chalonnaise, site du Vézelien.